

Environnement et santé

Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels sont confrontées les générations actuelles et futures. Il est lié à de nombreux problèmes environnementaux, dont la pollution atmosphérique et les températures extrêmes. La pollution atmosphérique est déjà le principal risque environnemental pour la santé et une cause importante de mortalité et d'invalidité, et ses conséquences seront sans doute encore plus graves à l'avenir si des mesures appropriées ne sont pas mises en œuvre. Selon les projections, la pollution de l'air extérieur pourrait provoquer de 6 à 9 millions de décès prématurés par an, dans le monde, à l'horizon 2060 ; par ailleurs, les arrêts-maladie, les dépenses de santé et la baisse de la production agricole en résultant pourraient se traduire par une perte de PIB mondial de 1 % (OCDE, 2016^[11]).

Dans les pays de l'OCDE, le nombre de décès prématurés dus à la pollution par les particules en suspension dans l'air, et en particulier les particules fines (PM_{2.5}) a diminué de 31 % entre 2000 et 2019, passant de 42 décès pour 100 000 habitants en 2000 à environ 29 en 2019 (Graphique 4.15). Sur la même période, l'exposition moyenne de la population aux particules en suspension dans l'air a reculé de 32 % en moyenne dans l'OCDE. Si la mortalité associée à la pollution par les particules en suspension dans l'air a diminué dans la majorité des pays de l'OCDE, elle a malgré tout augmenté dans 2000 et 2019 dans sept d'entre eux : Japon, Costa Rica, Corée, Chili, Mexique, Colombie et Türkiye, en particulier de 20 % ou plus au Japon (30 %), au Costa Rica (24 %) et en Corée (20 %). Elle a en revanche baissé de plus de 50 % dans dix pays de l'OCDE, les plus fortes réductions étant observées en Norvège (72 %) et en Suède (70 %). Si les mesures de lutte contre la pollution ont permis de réduire sensiblement le nombre de décès dus à la pollution atmosphérique, celle-ci reste une préoccupation majeure pour la santé publique et l'environnement.

Les températures extrêmes sont une autre conséquence du changement climatique. Les épisodes de chaleur ou de froid extrêmes peuvent entraîner des problèmes de santé et des décès. Dans les pays de l'OCDE, les grands froids ont généralement des conséquences plus importantes sur la mortalité que les vagues de chaleur, surtout en Europe centrale et orientale et dans les pays nordiques – quoique les canicules puissent également être responsables de nombreux décès certaines années. Les températures record enregistrées au cours de l'été 2003, par exemple, ont entraîné la mort d'environ 80 000 personnes en Europe, et les vagues de chaleur de l'été 2015 ont causé plus de 3 000 décès rien qu'en France. De même, la vague de chaleur qui a frappé en 2021 l'Ouest du Canada et aux États-Unis a entraîné la mort de plusieurs centaines de personnes, principalement âgées.

En moyenne, dans les 38 pays de l'OCDE, on estime que le pourcentage de la population exposée à des journées anormalement chaudes en été est passé de 22 % en 2000-04 à 29 % en 2017-21, soit une hausse de 35 % entre les deux périodes (Graphique 4.16). Dans dix pays – Allemagne, Chili, Belgique, Corée, Pays-Bas, Pologne, France, Canada, Luxembourg et Autriche – ce pourcentage a augmenté de plus de 50 %, et a même plus que doublé dans six d'entre eux (Chili, Belgique, Corée, Pays-Bas, Pologne et France) entre 2000-04 et 2017-21. Au Royaume-Uni, le pourcentage est passé de 0 % à 7 % entre ces deux périodes. L'exposition accrue à la chaleur entraîne déjà une hausse de la mortalité, laquelle devrait se poursuivre, ainsi que celle de la morbidité, face à des températures qui continuent d'augmenter. À l'échelle mondiale, les décès liés à la chaleur chez les personnes âgées (65 ans et plus) auraient augmenté de plus de deux-tiers (68 %) entre 2000-04 et 2017-21 (Romanello et al., 2022^[2]).

Des politiques intersectorielles s'imposent pour atténuer les conséquences du changement climatique. Les pays peuvent d'ores et déjà prendre des dispositions pour lutter contre la pollution et ses effets sur la santé, par exemple en créant des partenariats avec différents intervenants internationaux, nationaux et locaux, notamment les

autorités municipales et les ministères de l'industrie, de l'environnement, des transports et de l'agriculture. La réduction de la culture sur brûlis et celle des émissions des véhicules motorisés et des industries abaisseraient la pollution de l'air extérieur. Les systèmes de santé peuvent également jouer un rôle en se préparant à traiter les nouvelles maladies susceptibles d'apparaître avec l'évolution des conditions climatiques et de la biodiversité, en promouvant la consommation d'aliments produits durablement et en réduisant l'empreinte carbone des établissements de santé. Les prestataires de services de santé peuvent en outre diminuer l'empreinte environnementale des hôpitaux et des établissements d'accueil médicalisé en encourageant une alimentation plus saine, la réduction des déchets et l'efficacité énergétique (OCDE, 2017^[3]).

Définition et comparabilité

La pollution par les particules en suspension dans l'air (extérieur) provient des émissions de l'activité industrielle, des ménages, des automobiles et des camions, qui produisent un mélange complexe de polluants atmosphériques dont beaucoup sont nocifs pour la santé. Parmi ces derniers, les PM_{2.5} sont ceux qui ont les effets les plus sensibles, même à faible concentration, sur la santé humaine. Les combustibles polluants comprennent les combustibles solides comme le bois, le charbon, les déjections animales, le charbon de bois, les résidus agricoles et le kérosène. Les données sur la mortalité et les années de vie corrigées de l'incapacité liées à l'exposition aux risques environnementaux sont tirées des résultats de l'étude *Global Burden of Disease* (GBD) 2019.

Les données sur l'exposition de la population aux températures extrêmes présentent le pourcentage annuel de la population exposée aux journées chaudes d'été, mesurées comme les jours où la température maximale dépasse 35 °C. Des moyennes sur cinq ans sont calculées. Les données reposent sur des indicateurs créés par l'OCDE en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie (Maes et al., 2022^[4]) dans le cadre du Programme international pour l'action sur le climat (IPAC).

Références

- Maes, M. et al. (2022), "Monitoring exposure to climate-related hazards: Indicator methodology and key results", *Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement*, No. 201, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/da074cb6-en>. [4]
- OCDE (2017), "Healthy people, Healthy planet: The role of health systems in promoting healthier lifestyles and a greener future", OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/health/healthy-people-healthy-planet.htm>. [3]
- OCDE (2016), *Les conséquences économiques du changement climatique*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264261082-fr>. [1]
- Romanello, M. et al. (2022), "The 2022 report of the Lancet Countdown on health and climate change: health at the mercy of fossil fuels", *The Lancet*, Vol. 400/10363, pp. 1619-1654, [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(22\)01540-9](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(22)01540-9). [2]



Extrait de :
Health at a Glance 2023
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Environnement et santé », dans *Health at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/67470a11-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.